

Délibération n° 25-093

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du

27 juin 2025

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Pierre Bavencoffe

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 Juin à 10 heures,
Le centre communal d'action sociale légalement
convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses
séances sous la présidence de Madame WIART
Virginie,
En suite de convocation en date du 23 juin 2025

Objet de la délibération

Immobilier - Aliénation de la
parcelle ZB 214 sur le terroir de Blécourt
au profit de BASSELET Raphaël.

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 9

Effectif votant : 11

Etaient Présents : Mme Virginie Wiart, Mme Dominique Cardon, Mr Jean-Pierre Bavencoffe, Mme Maria-José Pombal, Mr Marc Derasse, Mme Florence Nochelski, Mr Jean-Louis Delhaye, Mme Sabine Cagnard, Mr Alain Delevallée.

Etaient excusé(s), absent(s), représenté(s) : Mme Marie-Anne Delevallée, Me Françoise Demontfaucon, Mme Sylvie Labadens, **Mme Sylviane Liénard donne procuration à Mme Dominique Cardon, Mr Michel Mauprivez donne procuration à Mme Virginie Wiart**, Mme Jocelyne Peyrat-Armandy, Mme Monique Bouquignaud, Mme Brigitte Bracq.

Le Centre Communal d'Action Sociale est propriétaire, sur le terroir de Blécourt :

- De la parcelle de terre cadastrée ZB 214 de 88a 15ca sis Lieu-dit « Vers Cuvillers » (59268).

Cultivée par Monsieur BASSELET Raphaël domicilié, 53 bis rue Lannoy à Paillencourt (59295).

Monsieur BASSELET Raphaël souhaite acquérir la parcelle en question au prix de :

- 6 000.00€ soit 6 807.00€ l'hectare pour la parcelle cadastrée ZB 214 de 88a 15ca sur le terroir de Blécourt.

Il est proposé aujourd'hui aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur la vente de terre ci-dessus au profit de Monsieur BASSELET Raphaël.

Les membres du conseil d'administration,

Après en avoir délibéré, **à la majorité avec 1 abstention,**

DECIDENT

D'accepter favorablement la vente à Monsieur BASSELET Raphaël domicilié 53 bis rue Lannoy à Paillencourt (59295) de la parcelle ZB 214 de 88a 15ca sis Lieu-dit « Vers Cuvillers » sur le terroir de Blécourt au prix de 6 000.00€ (six mille euros) soit 6 807.00€ l'hectare.

De dire que tous les frais, droits et honoraires sont à la charge de l'acquéreur

De dire que le fermage concernant la parcelle en question cessera d'être dû à compter de la date de signature de l'acte de vente.

D'autoriser Madame la Vice-Présidente Déléguée à signer au nom du CCAS, l'acte de vente et tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1
de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,

La Vice-Présidente Déléguée,

Virginie WIART.

Pour la Vice-Présidente du CCAS
La Vice-Présidente Déléguée
Virginie WIART

